



Liste des contenus disponible sur ASJP (Algerian Scientific Journal Platform)

Revue Académique des Etudes Sociales et Humaines

page d'accueil de la revue: www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/552



L'ÉCRITURE PROFESSIONNELLE AU CARREFOUR : DU COGNITIF, DE L'IDENTITAIRE ET DU STRATEGIQUE

PROFESSIONAL WRITING AT THE CROSSROADS OF : THE COGNITIVE, THE IDENTITY AND THE STRATEGIC

Ilhem Boudjir ^{1,*}

¹ Université Mustapha Benboulaïd - Batna 2, Algérie.

Keywords:

Writing
Institution
Process
Strategies
Identity
Praxis.

Abstract

We propose here to reflect on the complexity of professional writing. Our reflection will be based on the many works and researches related to this practice. Firstly, writing is considered to be a cognitive process that participates in the structuring of thought and the construction of new knowledge. Secondly, it is a social praxis restricted to a professional community where the writer adopts an individual itinerary which yet collective. Writing thus, builds the professional identity of the writer. Finally, it is also thought of as a synergy of strategies such as argumentation, intertextuality and intermediary writings which reinforce the need for coherent, thoughtful and peremptory writing.

Informations sur l'article **Résumé**

Historique de l'article:

Reçu le: 16-11-2022

Accepté le: 15-12-2022

Mots clés:

Ecriture
Institution
Processus
Stratégies
Identité
Praxis.

Nous nous proposons ici de réfléchir sur la complexité de l'écriture professionnelle. Notre réflexion aura comme substrat les nombreux travaux et recherches relevant de cette pratique. L'écriture est envisagée d'abord, comme un processus cognitif qui participe à la structuration de la pensée et à la construction de nouveaux savoirs. Puis, comme une praxis sociale restreinte à une collectivité professionnelle où l'écrivain adopte certes un itinéraire individuel mais qui, en toute évidence sera collectif. L'écriture échafaude ainsi l'identité professionnelle du scripteur. Elle est enfin envisagée, comme une synergie de stratégies tels que : l'argumentation, l'intertextualité et les écrits intermédiaires qui confortent à avoir un écrit cohérent, pensé et péremptoire.

1. Introduction

L'écriture revêt un caractère important dans une société en plein essor. La capacité d'écrire est ainsi devenue une compétence à acquérir vu son utilité dans la vie personnelle, professionnelle et publique de tout à chacun. L'écriture est de ce fait, une attente institutionnelle évidente. Tous les systèmes relatifs à l'apprentissage, à la société requièrent un savoir écrire. En effet, savoir écrire des lettres de motivations, des rapports, des thèses, des réclamations, etc. complètent et approuvent ces différents systèmes. En fait, les individus avancent et se développent professionnellement lorsqu'ils conceptualisent leurs actions, à travers leurs propres écrits.

Dans cette perspective, il faut d'abord se poser la question de savoir en quoi l'écrit contribue-t-il à notre épanouissement en contexte professionnel ? Le définir et l'expliquer par la suite. En d'autres termes, nous nous penchons en premier lieu sur l'écriture comme moyen de structurer la pensée, en deuxième lieu comme pratique sociale, et comme facteur déterminant dans le développement de l'identité professionnelle, en troisième lieu. Sous ce rapport, nous supposons, d'une part, que l'écriture forgerait le développement cognitif de l'individu lui facilitant l'objectivation de son expérience, et qu'il serait d'autre part, dans une dynamique sociale lui permettant d'incorporer une collectivité scientifique et de se positionner par rapport à elle. L'écriture contribuerait également au développement de la personnalité de celui qui écrit tant au niveau professionnel que communicatif. En effet, l'individu accroîtrait ses compétences grâce à l'écriture. En l'appropriant, il construirait aussi bien son identité personnelle que professionnelle. Nous pensons en outre que, dans un cadre professionnel, les écrivains adopteraient diverses stratégies telles que : l'argumentation et l'intertextualité. Ainsi, Face à cette pluralité, la personne écrivante se heurterait à un dilemme entre théorie et pratique. Ce qui rendrait la formulation difficile. L'écriture serait en conséquence, progressive et résulterait ainsi, d'une continuité d'écritures intermédiaires.

2. L'écriture : un tremplin cognitif

L'écriture est un stimulateur de la pensée qui participe en ce sens, à la construction des connaissances comme le souligne Ermitas Ezzenberg « l'écriture contribue à produire du sens et de la connaissance, qui rendent l'expérience intelligible à soi-même et aux yeux des autres, qui l'éclairent de l'intérieur (...) c'est une activité qui met en mouvement celui qui s'y engage » (Ejzenberg 2012 :145). Au demeurant, « celui qui écrit, construit du sens à savoir : le développement de son imaginaire, l'enrichissement de ses savoirs, la compréhension des autres et de lui-même » (Bucheton et Chabanne, 2002 : 26). Écrire, c'est solliciter en quelque sorte la pensée.

De fait, en situation professionnelle, à partir d'un constat, d'un problème à résoudre, la personne écrivante s'appuie sur ses connaissances antérieures en mobilisant des stratégies cognitives d'anticipation, de planification, de textualisation, de révision (Alamargot et Chanquoy, 2004 : 125-146) et de contrôle, ce dernier sous forme d'ajustements lexicaux, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques consécutifs affinerait graduellement le texte « le contrôle est constitué par les activités qui, une fois la tâche fixée, concourent à sa réalisation sans apparaître directement dans cette réalisation » (Richard, 1990 : 271). Dès cet instant, une première structuration de la pensée se met à exécution. Le processus cognitif est en marche soutenu par la mémoire de travail (MDT), un concept fondamental en psychologie cognitive ayant un rôle déterminant dans le traitement et le stockage de l'information « plus les ressources sont dévolues aux fonctions de traitement, moins elles sont disponibles pour le stockage de l'information (...). Or la compréhension et la composition imposent toutes deux, des exigences de stockage et de traitement considérable » (McCutchen, 1996 :184-185). Nous soulignons ici, l'importance de l'énergie cognitive « l'énergie mentale mobilisable par un individu dans l'accomplissement d'une tâche donnée » (Foulin et Mouchons, 1998 : 20) en mémoire de travail qui à son tour conditionne l'acheminement du processus d'écriture lui-même. Ce qui en conséquence, incitera le scripteur à modérer sa consommation en énergie, en repérant les stratégies les plus efficaces et en se

donnant les moyens pour une maîtrise optimale de l'écriture.

L'écriture comme nous venons de le détailler, soutient ainsi le développement cognitif. A cet égard, la pensée de la personne écrivante en contexte professionnel, se voit influencer par les différentes formes que peut avoir l'écriture professionnelle tels que : lettres de recommandations, rapports, compte rendus, notes de service et d'information, courriel, questionnaire, brochure, etc. En effet, « ce mode d'écriture agit sur l'appréciation des faits rapportés, sur la manière de les mettre en idées » (Goody, 1986 : 197). C'est ainsi que « la raison graphique » concept mis en évidence par (ibid, 1977,1979). Goody interroge doublement les écrits professionnels: comme organisateurs de la pensée et comme activateurs des savoirs :

«L'écriture n'est pas un simple enregistrement phonographique de la parole (...). Dans des conditions sociales et technologiques qui peuvent varier, l'écriture favorise des formes spéciales d'activité linguistique et développe certaines manières de poser et de résoudre les problèmes : la liste, la formule et le tableau jouent à cet égard un rôle décisif. Si l'on accepte de parler d'une "pensée sauvage", voilà ce que furent les instruments de sa domestication» (ibid, 1977a : 267).

En contexte professionnel, l'écriture offre donc au scripteur, l'éventualité d'objectiver son expérience en se basant sur son vécu et ce, afin d'asseoir une nouvelle expérience :

« L'expérience (et les manières d'être, de penser et d'agir qu'elle suscite et construit) suit sa propre dynamique et ses propres principes qui ne sont pas ceux de la production, de l'organisation et de l'enseignement des savoirs académiques. Les manières de penser et d'agir gardent, entre autres, la trace des situations dans lesquelles elles se sont constituées. Ainsi, elles se sont développées pour répondre à des problèmes et des tâches temporellement et institutionnellement situées. Elles ont pu se développer jusqu'au point où elles se sont avérées suffisantes pour agir ou comprendre. Enfin, elles n'ont pas toujours eu besoin de conscience ni de validation autre que la réussite ou la reconnaissance immédiate des autres, ni non plus des mots pour se dire » (Mayen, 2008 :59).

La personne écrivante est tenue en effet, à se distancier de son écrit en ayant une vision critique, ce qui déterminera sa compétence en tant que professionnel. Ecrire revient dans ce cas, à cerner un problème, mesurer son impact et prendre des décisions pouvant compromettre ou au contraire assurer l'avenir de ses pairs. L'écriture a dès lors un pouvoir modificateur dans les rapports sociaux et en particulier entre professionnels. L'objectivation par la « scripturalisation » des activités et des pratiques » (Faure, 2011 : 24) aboutira inévitablement vers une altération sociale. Autrement dit, L'écriture « transforme la façon dont l'individu se situe par rapport à l'action, mais aussi par rapport aux autres » (Faure, 2011 : 24).

En effet, se situer par rapport à l'action et par rapport aux autres, le scripteur doit puiser dans son répertoire lexical, syntaxique et sémantique pour mettre en mots son expérience personnelle. Cette mise en mots témoigne de la formalisation de son expérience. Il s'agit en effet, d'une recontextualisation sociale à la fois linguistique et communicative qui rendra son vécu écrit intelligible pour ses pairs. L'écriture professionnelle a donc une visée double, celle de s'adapter à un public spécifique d'une part et de l'initier à de nouveaux savoirs faire, d'autre part.

3. L'écriture : un engagement sociétal

L'écriture s'est métamorphosée au rythme d'une nouvelle ère avec des besoins pressants et des attentes diverses, de nature socio-économiques, institutionnels, politiques et religieux. Ce qui a chamboulé les rapports sociaux, en instaurant une certaine hiérarchie : à chacun son statut, ses valeurs et ses écrits. L'écriture se trouve alors dotée d'un pouvoir intellectuel où des rapports de force et de dominance se font sentir. L'écriture devient synonyme de réussite sociale, une nouvelle spécificité de l'écriture se profile ainsi, à l'horizon :

« Le fait qu'une société dispose de l'écriture n'entraîne pas que tous ses membres la pratiquent ; au contraire, la connaissance et le maniement de l'écriture ne sont jamais également partagés. L'utilisation de l'écriture sera l'apanage d'un groupe, à l'extérieur duquel la lecture de l'écrit sera inégalement maîtrisée

par des gens, qui de toute façon, n'auront pas accès à la production d'écriture. Non seulement la connaissance de l'écriture sera socialement valorisée, mais encore l'écriture elle-même, du fait des caractéristiques propres à son emploi, sera dotée d'une valeur et d'une efficacité spécifiques. La frontière séparant ceux qui utilisent l'écriture de ceux qui ne l'utilisent pas rend toujours compte d'un clivage social. (...) La fonction de transcription du langage parlé est première, mais l'usage de l'écriture ne s'y réduit pas. L'écriture joue un rôle dans la reproduction sociale, et ce rôle varie selon le type de société. » (Cardona, 1981 : 221).

Prenant appui sur la définition de Cardona, nous mettons en relief l'écriture professionnelle comme activité sociale. En écrivant, le scripteur adopte certes un cheminement personnel mais sans pour autant isoler ses destinataires. Son écriture est d'emblée collective. Des rapports se tissent alors entre lui et celui qui le lit, déterminant de la sorte, les rôles et les missions de chacun au sein d'une institution. A ce sujet, Furet et Ozouf, considèrent les écrits professionnels comme planificateurs de l'échelle sociale et professionnelle :

« La culture orale est publique, collective ; la culture écrite est secrète et personnelle. C'est dans ce grand silence que l'individu s'aménage une sphère privée et libre. La culture écrite organise, au profit de qui en maîtrise l'économie, un rapport nouveau au temps et à l'espace (...). L'écrit attache l'individu à un ensemble humain plus vaste que le groupe avec lequel il partage la tradition orale de la communauté. Le face-à-face de la parole échangée suppose le voisinage proche, alors que le texte écrit multiplie, uniformise l'information pour un monde individualisé et physiquement dispersé (...). Le discours n'est plus lié aux occasions empiriques qui le font naître : il est abstrait, général, cumulatif (...). Ce qui garantit les rapports interindividuels n'est plus la parole immémoriale des anciens, gardienne d'une jurisprudence locale, mais la double autorité du marché et de l'État, scellée par l'écriture, incarnée par le contrat et par la loi » (Furet, Ozouf, 1977 : 358-360).

L'écriture est donc le maillon fort dans une société hiérarchisée où le travail doit être accompli selon

les responsabilités de chacun. Partant de là, l'écriture intervient efficacement dans la structure bureaucratique sollicitant la collaboration des professionnels de diverses instances. Ces écrits concernent un public hétéroclite : expert, encadreur, cadre administratif, médecin, chef d'entreprise, aide soignant, etc. Dans ces conditions, le scripteur fait partie intégrante d'une communauté discursive où il se voit impliquer dans une action sociale:

«Les membres d'une communauté discursive envisagent de la même façon des modes de communications et les textes acceptables dans la communauté. On peut comprendre les attentes et les conventions d'une communauté discursive comme découlant des tâches que traite la communauté, mais aussi comme l'expression de son idéologie (Pogner, 1999 : 145).

Dans le même sillage, Reuter considère l'écriture comme une pratique sociale qui exige du scripteur une maîtrise rédactionnelle:

«L'écriture est une pratique sociale, historiquement construite, impliquant la mise en œuvre généralement conflictuelle de savoirs, de représentations, de valeurs, d'investissements et d'opérations, par laquelle un ou plusieurs sujets visent à (re)produire du sens, linguistiquement structuré, à l'aide d'un outil, sur un support conservant durablement ou provisoirement de l'écrit, dans un espace socio-institutionnel donné » (Reuter, 1996:58).

Décidément, écrire en contexte professionnel suppose un bon choix de sujet autour duquel le scripteur conviera ses pairs à y extraire du sens pour pouvoir le problématiser. C'est une action commune qui sous tend un contexte argumentatif où chacun des participants exprimera son opinion « une dimension interactive, adaptative et évolutive, [et] qui nécessite d'autres outils d'analyse des modes de cohérence, de la construction des objets de discours que les textes ou les monologues argumentatifs (...) » (Nonnon, 1996 : 69).

Au demeurant, l'écriture professionnelle est à la fois individuelle et collective : individuelle parce qu'elle mobilise des compétences scripturales. Collective et sociale, particulièrement, du moment qu'elle requière

un feedback sur une praxis féconde. L'écriture aide le scripteur à évoluer et à faire évoluer le monde.

4. L'écriture : une élaboration identitaire

La notion d'identité ne peut être disjointe du champ cognitif. Cette notion renvoie préalablement à un mécanisme mental. Comme le souligne Barbier « d'abord une construction mentale et discursive que les acteurs sociaux opèrent autour d'eux-mêmes ou autour d'êtres sociaux avec lesquels ils sont en contact » (Barbier, 1996 : 11-26). Dubar quant à lui, l'a définie comme un va et vient entre ce qui est propre, singulier à l'individu et de ce qui est commun, général au groupe :

«L'individu effectue un double mouvement identitaire entre les « différenciations » (de l'ordre de la singularité de l'être) et les « généralisations » (de l'ordre de l'appartenance commune). Il situe l'identité au carrefour des relations entre « les appartenances collectives (le fait pour quelqu'un de pouvoir être identifié au moyen de catégories sociales...) et des personnalités individuelles (la manière dont chacun s'identifie lui-même, se vit comme personne unique...) » (Dubar, 1996 : 37-44).

En contexte professionnel, l'identité professionnelle s'apparente à une identité construite et commune que partage un collectif, appartenant à un même domaine, à une même institution « Parler d'identités professionnelles, c'est reconnaître aux champs des activités professionnelles la capacité de construire des identités spécifiques à des groupes au cours de processus de socialisation significatifs des domaines considérés » (Blin, 1997 : 178).

La personne écrivante en contexte professionnelle, prend de surcroît appui sur son identité personnelle, voire sur sa subjectivité pour se construire une identité professionnelle. En effet, l'écriture met en avant l'image de soi, consolide l'estime de celui qui écrit, c'est un outil de valorisation, une pratique qui révèle la présence d'une expérience personnelle, voire d'identité énonciative. Cette identité n'est possible que grâce à de nombreux questionnements et de remise en question jalonnant le processus d'écriture.

L'identité énonciative est alors définie par Guibert

comme d'abord : « la représentation que des auteurs se font d'eux-mêmes en tant qu'énonciateurs de discours » (Guibert, 1989 : 196) ensuite comme « un système représentationnel multidimensionnel et dialogique de l'écrit – une notion pour construire la relation de soi à l'autre » (Guibert, 2007 : 157). Pour Guibert, comme nous venons de le constater, la construction de l'identité énonciative découle à la fois d'un travail réflexive sur soi et d'un rapport fécond avec autrui. Elle se construit également par rapport aux actions à réaliser, aux positions occupées, aux statuts à respecter et à l'agir sur autrui, enfin par rapport à toute la corporation « l'identité se construit par rapport à leurs places, leurs positions et leurs postures énonciatives et des comparaisons avec les genres discursifs » (Guibert, 2007, 155).

L'écriture en contexte professionnel permet ainsi au scripteur d'une part, de se découvrir, d'évaluer ses propres compétences, c'est pour ainsi dire « s'écrire » et de se dévoiler aux autres pour une reconnaissance de soi, d'autre part. Son identité énonciative se construit alors grâce à ce lien qu'il entretient avec son écriture.

« Il semblerait donc que le rapport à soi qui passe par un rapport à l'écriture de soi fait par là-même du sujet singulier un sujet qui, dans sa singularité, parle aux autres comme si l'écriture, par l'effet d'objectivation et de linéarisation, mais aussi de socialisation qu'elle permet, produisait un effet en retour de construction de soi » (Barré-De Miniac, 2000 : 22).

En situation professionnelle, l'écrit ne peut être qualifié d'individuel, il sous tend fréquemment une communauté. C'est pourquoi nous considérons l'énonciation comme hétérogène. Pour Gardin, « le scripteur est un locuteur collectif » (Gardin, 1989 : 84-96). L'écriture professionnelle permet donc la présence de plusieurs instances langagières incluant du reste un énonciateur et des énonciateurs peu ou prou latents. L'identité énonciative du scripteur est par conséquent quasi plurielle.

L'identité professionnelle suppose par ailleurs, la maîtrise de savoirs comme le souligne Vanhulle :

« les savoirs professionnels se construisent dans la réélaboration subjective de connaissances à

la fois issues des expériences en situations, des savoirs scientifiques appris, des prescriptions institutionnelles en circulation, et du contact avec les pratiques sociales du terrain». Ces savoirs ne se réalisent «que dans des logiques d'action, logiques sur lesquelles se fondent des conceptions et une identification à la profession pour pouvoir exercer un agir que le sujet se représente comme acceptable pour soi et pour autrui» (Vanhulle, 2009: 249-250).

Le contenant, le contenu et la finalité de l'écrit ne sont donc jamais inopinés. En effet, en situation professionnelle, il est admis que l'écriture facilite l'accès à de nouveaux et multiples savoirs tels que : les savoir faire socio professionnels comportant les savoirs procéduraux ayant trait à l'accomplissement des tâches en tant que professionnel, les savoirs spécifiques relatifs aux particularités d'une institution, ajoutant à cela les savoirs comportementaux régissant les relations entre pairs. Il est ainsi indéniable que le professionnel écrivant maîtrisant tous ces savoirs, rendus visibles grâce à son écriture, développera certainement une identité professionnelle. L'écrit professionnel va de ce fait, produire du sens, repérer des failles, explorer des domaines vierges, proposer des solutions, soutenir ou encore rejeter une décision ; autant de spécificités qui à travers elles, la personne écrivante assoit son identité professionnelle, en aspirant à être en perpétuelle connivence avec ses confrères. Comme l'a si bien décrit Boutet, les écrits professionnels :

«ont ceci de particulier qu'ils sont toujours en relation de dialogue avec de l'extérieur, du non texte ; que ce soit avec des systèmes techniques et sociaux qui en construisent la pertinence, ou que ce soit avec des ensembles d'actions non verbales qui, selon les situations, les commentent, les exhibent, les vérifient, les exécutent ou les remettent en question » (Boutet, 1993 : 24).

Tout bien considéré, ces écrits professionnels impliquent une maîtrise avérée de l'acte d'écrire. Autrement dit, le scripteur aura la compétence de recourir à diverses stratégies telles que : l'argumentation, l'intertextualité et bien d'autres afin de mettre à profit ses écrits qui ces derniers, tout en sollicitant son obligation morale, ils assurent aussi la

traçabilité et la réputation de l'institution.

5. L'écriture : une combinatoire stratégique

En contexte professionnel, le scripteur n'écrit pas pour se distraire ou distraire les autres ; il écrit parce qu'il est forcé de le faire. C'est son statut en tant que professionnel qui lui réclame d'écrire. Il est en effet, amené à produire une écriture ciblée, percutante et profitable en fonction des besoins, des objectifs imposés par son institution. A cet égard, le scripteur aguerris fera usage de plusieurs stratégies telles que : l'intertextualité, l'argumentation et l'emploi de nouveaux concepts « l'objectivation, la nécessité d'établir dans le discours une séparation entre sujet individuel et sujet épistémique, l'intégration des discours autres dans son propre discours, l'argumentation, etc. » (Rinck, 2011 : 80).

Assurément, l'argumentation réapparaît dans tous les domaines et ce, grâce à l'essor de la communication « notre société se caractérisant par une importance grandissante de la communication favorise un retour de l'argumentation et l'émergence d'une nouvelle rhétorique » (Simonet, 1998 :15). Forcée de constater que dans le milieu professionnel, lieu d'interactions plurielles et d'opinions divergentes, des discordes apparaissent. L'argumentation est dans ce cas, envisagée comme suit « l'acte de convaincre se présente, d'une manière générale, comme une alternative possible à l'usage de la violence physique (...). Renoncer à utiliser la force représente un pas vers plus d'humanité, vers un lien social partagé et non imposé » (Breton, 2003 : 4).

Pour Plantin, l'argumentation « est un moyen d'intégrer la dissidence par l'élimination rationnelle d'une des opinions en conflit » (Plantin, 1996 : 19). Amossy pour sa part, souligne explicitement la fonction de l'argumentation dans le discours quel que soit sa nature :

«Étudier l'argumentation dans le discours, c'est explorer la façon dont la parole orale ou écrite agissent sur l'autre tantôt en essayant de lui faire prendre la position, tantôt en orientant sa vision du réel. C'est poser l'hypothèse que toute parole cherche, délibérément ou non, à avoir un poids et une influence sur l'allocutaire. L'argumentation n'est pas un type de discours parmi

d'autres : elle fait partie intégrante du discours comme tel et sous-tend aussi bien les informations télévisées qu'une description, un récit de voyage, une conversation familière» (Amossy 2006 : 245).

Sous ce rapport, nous considérons l'argumentation comme faisant partie intégrante de l'écriture professionnelle. En effet, dans un souci de faire adhérer ses pairs à sa thèse, la personne écrivante, fera appel à de multiples stratégies argumentatives dont l'explication qui suppose un écrit cohérent et logique où le scripteur exposera par exemple, un nouveau projet, un nouveau concept tout en objectivant un fait, sans pour autant s'impliquer dans son écrit. Quant à la réfutation « procédé qui met en œuvre un raisonnement tendant à renverser la conclusion d'un adversaire à partir d'un (ou plusieurs) argument susceptible de saper l'un ou l'autre des siens » Dupriez (1984, : 390) est la stratégie par excellence du dilemme, le scripteur conteste et rejette l'argumentation de son adversaire en le discréditant, « à déplacer le problème tout entier, à en subvertir les principes d'analyse, à disqualifier ou à invalider l'adversaire dans sa parole ou dans sa personne» (Angenot, 1982 : 211). Il tente ainsi de renverser une argumentation adverse.

En sus de la réfutation, la persuasion est une stratégie qui exige du scripteur d'être empathique, cohérent, et persévérant. Pour un professionnel, écrire par exemple, à l'intention de son équipe de travail, qu'il reste à leur écoute parce que soucieux de leur épanouissement au sein de l'entreprise, il se montre ainsi telle une personne digne de confiance, c'est l'ethos (Aristote, 1967), ou leur prescrire par exemple, le fait, de valider tel projet, ils accéléreront leur carrière ; le scripteur adopte dans ce cas, un discours logique en s'adressant au bon sens et à la raison de ses destinataires, il s'agit du logos (Aristote, 1967). Enfin, pour provoquer le pathos (Aristote, 1967) chez ses pairs, le scripteur se doit d'être franc et écrire par exemple sur ses faiblesses ; le but est de créer un lien émotif avec ses lecteurs « On persuade par le caractère, quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi, car les honnêtes gens nous inspirent confiance plus grande et plus prompte sur toute les questions en général (...) » (Aristote, 1967 : 1356a : 76).

En d'autres termes, la personne écrivante qui se veut persuasive, se met en mode « séduction » afin d'assoier un projet, négocier un contrat, convaincre son supérieur, résoudre un problème, etc. Il est question, de s'approprier le contexte et les destinataires, la persuasion est alors considérée comme un acte langagier :

« (...) tout acte de langage ne signifie qu'en fonction de la situation de communication dans laquelle il est produit, de l'identité et de l'intentionnalité du sujet qui en est responsable, du propos dont il est question (la thématization) et des circonstances matérielles dans lesquelles il se trouve. L'argumentation est donc considérée comme une pratique sociale (ordinaire ou savante) dans laquelle le sujet voulant argumenter se trouve à la fois contraint par les données de la situation de communication qui le surdétermine et, en même temps, libre de jouer avec ces contraintes, disposant d'une marge de manœuvre qui lui permet de réaliser son propre projet de parole et faire œuvre de stratégies. C'est donc au croisement de ces deux espaces de contrainte et de liberté que se constitue la spécificité d'un acte de langage (Charaudeau, 1998 : 9)

La persuasion s'apparente donc à l'influence, même si cette dernière se confond parfois avec le concept de la manipulation. Ce qui importe dans cette stratégie, ce sont les destinataires car il « ne suffit pas de parler ou d'écrire, il faut encore être écouté, être lu » (Perelman 1977 : 22). Persuader est aussi à distinguer de convaincre « Le discours adressé à un auditoire particulier vise à persuader, alors que celui qui s'adresse à l'auditoire universel vise à convaincre » (Perelman, 1977 : 31). Tout compte fait, nous pensons que la persuasion a sa place dans les écrits professionnels car s'adressant effectivement, à un public spécifique et restreint.

Pour ce qui est de la délibération, cette autre stratégie argumentative est, plus ou moins contraignante puisque La personne écrivante doit être capable d'argumenter, sans prendre en compte ses lecteurs. C'est-à-dire qu'elle sera en mesure de fournir un écrit édifiant à partir d'un contexte incertain ; en s'évertuant à aboutir à une évidence. Trancher, prendre la bonne décision après avoir passer en

revue les différents arguments. Le scripteur fera donc un choix purement personnel. Quelle que soient les stratégies employées pour argumenter, l'argumentation est en définitive, un procédé non négligeable de l'écriture professionnelle.

Autre procédé stratégique, l'intertextualité, concept adopté par Kristeva se basant sur les travaux de Bakhtine qui, pour définir l'intertextualité, mêle la linguistique à la littérature :

« (...) l'axe horizontal (sujet-destinataire) et l'axe vertical (texte-contexte) coïncident pour dévoiler un fait majeur : le mot (le texte) est un croisement de mots (de textes) où on lit au moins un autre mot (texte). Chez Bakhtine d'ailleurs, ces deux axes, qu'il appelle respectivement dialogue et ambivalence, ne sont pas clairement distingués. Mais ce manque de rigueur est plutôt une découverte que Bakhtine est le premier à introduire dans la théorie littéraire : tout texte se construit comme une mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte. À la place de la notion d'intersubjectivité s'installe celle d'intertextualité (...) » (Kristeva, 1969 : 145-146).

De là, l'intertextualité a l'avantage d'offrir à l'écrivain une réécriture indéterminée, lui permettant ainsi une reconstruction féconde de son écrit. En effet, le scripteur use de cette stratégie, pour faire appel à d'autres écrits antérieurs faisant donc interagir plusieurs auteurs :

« Tout texte est un intertexte ; d'autres textes sont présents en lui, à des niveaux variables, sous des formes plus ou moins reconnaissables : les textes de la culture antérieure et ceux de la culture environnante; tout texte est un tissu nouveau de citations révolues » (Barthes, 1997: 816-817).

En contexte professionnel, l'écrivain réécrit son texte en le détournant, le reformulant, le mêlant à d'autres textes afin d'explicitier, de mobiliser un savoir faire. Et ce, dans le but d'atteindre les objectifs visés tels qu'inciter par exemple, ses pairs à valider un projet ou encore, partager une réflexion. Le fait de recourir à plusieurs discours lui permet alors de justifier ses

propos, d'appuyer ses écrits grâce une tierce instance langagière :

«J'entends par tiers-parlant un ensemble indéfini d'énoncés prêtés à des énonciateurs et dont la trace est manifestée par: « les gens disent que... », « on dit que... », « on prétend que... », énoncés doxiques (ceux de la doxa). Ces énoncés appartiennent à la masse interdiscursive à laquelle empruntent les agents de l'échange verbal pour étayer leurs propos. Si l'on replace ces énoncés dans le schéma de l'échange, on dira qu'il s'agit d'un mouvement locutoire marqué par « je-te-dis-que-les-gens-disent-que » (Peytard, 1995:121).

Faire appel aux citations, allusions, références bibliographiques, aux grilles d'analyse, etc. l'écrivain légitime ainsi son écrit par une mise en rapport harmonieuse des savoirs précédents. L'emploi entre autre de citations dans un écrit professionnel le rend crédible, cohérent et surtout exhaustif. Le fait d'insérer des citations dans un écrit, l'écrivain actualise de la sorte des expériences professionnelles antérieures appartenant à d'autres auteurs, des savoirs référenciés même si ces derniers relèvent d'un autre contexte. Dans cette optique, Maingueneau énumère les différentes fonctions des citations :

«Les citation-relique marquant «l'appartenance à une continuité discursive », citation-épigraphe, citation-culture (recherche d'adhésion par établissement d'une connivence), citation-preuve centrée sur le contenu, citation d'autorité (choisie parce que provenant du corpus des énoncés proférés par tel auteur) (Maingueneau, 1991 : 137).

Pour ainsi dire, l'intertextualité s'insère dans un processus d'écriture dialogique, l'écrivain y transmet un savoir professionnel résultant de l'action. Une action partagée. Il est sans cesse à l'affût d'hypothèses novatrices qu'il soumettra à l'esprit critique de ses pairs. Son écrit final sera donc un condensé de savoirs précédents enrichi, renouvelé, ajusté et mis à jour en fonction des besoins de son institution. Nous estimons ainsi, que l'écrit professionnel

est un intertexte où s'amalgame, l'expérience du scripteur aux expériences d'autres auteurs, formant un tout cohérent. Cette réécriture a le mérite aussi de distinguer les lecteurs avertis de ceux qui ne le sont pas : « intertexte représente alors un outil qui fait le partage entre les lecteurs savants, qui seront aptes à reconnaître l'intertexte, et les lecteurs « ordinaires » qui ne percevront peut-être même plus la résistance qu'offre la présence d'une trace intertextuelle » (Piégay-Gros, 2002 : 17). Par conséquent, dans un cadre professionnel, l'intertextualité allie aussi bien le scripteur que le lecteur à un savoir actualisé et intarissable.

En dépit de l'importance de ces stratégies, l'écrivain peut se heurter à une alternative complexe entre théorie et pratique. Vu que de prime abord, il envisage la théorie et la pratique comme un ensemble harmonieux « la science est véritablement science agissante et l'action, à l'aide de cette science, le parfait et se parfait, en un progrès de notre savoir et de notre puissance » (Weil, 1968 : 451). La théorie est certes avantageuse puisqu'elle fournit au scripteur un savoir antérieur, assez théorisé lui permettant d'anticiper face à un problème. Sauf que, cet avantage implique souvent un rapport d'autorité. Le scripteur se retrouve écartelé, indécis entre une littérature très normée de son institution et son expérience personnelle. Ce n'est qu'en adoptant, une démarche problématisante et constructive liée au contexte (aptitude à mobiliser son savoir faire, à instituer des inférences, avoir l'esprit de distanciation, etc.) que l'écrivain arrive à concilier entre cette théorie guindée et la pratique ; entre l'identité professionnelle de l'institution et son identité personnelle. C'est à cette condition qu'il pourra tirer profit d'un savoir conceptuel afin d'aiguiller sa pratique. Pour le reste, les connaissances se présentent sous deux formes :

«qui correspondent à deux registres de conceptualisation. D'une part, il existe une forme prédicative ou discursive de la connaissance, qui s'exprime en énoncés et donne naissance à des savoirs ce qui correspond à un registre épistémique

de conceptualisation : on énonce, dans un domaine, les objets, les propriétés et les relations qui le caractérisent. D'autre part, il existe une forme opératoire de la connaissance, qui correspond à un registre pragmatique de conceptualisation et qui a pour objectif d'orienter et de guider l'action » (Pastré, 2006 : 4).

Ecrire sous tend communément plusieurs variantes intermédiaires, l'une intime sous forme de mots clés, de notes réflexives, de griffonnages, etc. l'autre publique, partagée et très pensée. En effet, en valsant entre la première ébauche et l'écrit final, l'écrivain formule, reformule, planifie, etc. L'effort fourni est celui de la conceptualisation. Sa pensée est mise à l'œuvre, il s'agit d'un processus de construction et de distanciation qui se matérialise sous l'aspect d'écrits intermédiaires :

«Les écrits intermédiaires ne sont pas forcément des écrits préparatoires, au sens où ils ne sont pas principalement dévolus, comme peut l'être le brouillon, à la préparation d'un écrit abouti. Pour autant, il ne s'agit pas non plus d'écrits qui seront socialisés en l'état. Ils sont surtout le témoignage d'une pensée en train de se construire et le lieu du tâtonnement et de la réflexivité qui accompagnent cette construction (Doquet, 2011 : 57-68).

Par ailleurs, Chabanne et Bucheton considèrent les écrits intermédiaires comme des :

«écrits qui se situent entre le brouillon, promis à une destruction immédiate, et les formes dignes de conservation et d'évaluation (cahier du jour, cahier de sciences, copie...), cahiers d'essai, listes, cahiers d'écrivain, carnets de notes, cahiers d'expériences, journaux de bord » (Chabanne et Bucheton, 2000 : 3).

Les écrits intermédiaires sont effectivement très hétérogènes et sont nécessaires à l'aboutissement de l'écrit final. L'écrivain procède graduellement pour évoluer dans son écrit. En contexte professionnel, l'écrivain prend appui sur ses écrits intermédiaires pour reformuler, corriger, relire et réécrire afin d'aboutir à un écrit élaboré. Son activité

professionnelle exige de lui une écriture convaincante, de qualité qui reflète son identité professionnelle et celle de son institution. Il se doit ainsi de s'entraîner à écrire afin de formaliser son action. En recourant de cette manière, aux différentes stratégies d'écriture, il accroîtra ses compétences tout en amplifiant la mémoire de son institution.

6. Conclusion

Au terme de cette contribution, affirmer que L'écriture est un processus long et éreintant, relève pour nous d'une évidence. Elle est en effet, un faisceau d'éléments résultant de processus cognitifs, d'action sociale et de stratégies. Ecrire en contexte professionnel, comme nous l'avons mentionné précédemment suppose alors une pratique réflexive et laborieuse sur une profession. Affirmer une opinion, théoriser des expériences personnelles et se conformer aux normes entre autre, resteront à tout jamais dans la mémoire de l'institution. Mettre en exergue la complexité du processus d'écriture, c'est reconnaître que l'écrivain passe par une multitude d'opérations cognitives s'alliant à des résolutions de problèmes afin d'aboutir à un écrit élaboré. Pour cette raison, cette tâche complexe peut provoquer chez le scripteur une surcharge cognitive de sorte à l'inciter à déployer différentes stratégies pour y faire face. Ecrire pour un professionnel sous tend par ailleurs, une objectivation, une formalisation de son expérience. C'est son identité aussi bien personnelle que professionnelle qui se construit impactant positivement son institution. Une institution représentant justement une collectivité professionnelle que l'écrivain doit prendre en considération, en instaurant une collaboration féconde afin d'aboutir à une formulation de l'action. Nous pouvons effectivement affirmer qu'écrire s'apparente à un contrat social. Tout bien considéré, un écrit pensé suppose diverses stratégies dont l'argumentation, l'intertextualité et les écrits intermédiaires. En contexte professionnel, l'écrivain s'engage à défendre un point de vue, à tempérer des échanges houleux, à prendre des décisions, etc. Autant de tâches qui exigent de lui une écriture cohérente, pertinente et particulièrement convaincante. Pour ce faire, le scripteur adoptera une démarche discursive,

argumentative et textuelle dans le but de conforter son identité professionnelle. Son écrit sera lu, relu, réécrit, ajusté et référencié pour être légitimé.

En définitive, prenant appui sur les travaux relatifs à l'écriture professionnelle, nous avons pu vérifier les hypothèses avancées, à savoir que l'écriture structure la pensée, qu'elle a une connotation sociale et qu'elle suppose plusieurs stratégies. Nous déplorons pour le reste, que l'écriture professionnelle ne soit pas enseignée à l'université notamment dans l'apprentissage du fle. D'autant plus que les dernières directives ministérielles insistent sur les objectifs à visée professionnelle. Nous espérons que cette modeste contribution concourra aussi peu soit-elle, à réfléchir sur les dispositifs à mettre en œuvre dans le cadre universitaire pour l'enseignement d'une écriture contextualisée.

Conflit d'intérêt

Je déclare ne pas avoir de conflit d'intérêts.

Bibliographie

- Alamargot, D., Chanquoy, L. (2004). Apprentissage et développement dans l'activité de rédaction de textes. Dans Piolat, A. (dir). *Écriture. Approches en sciences cognitives*. Aix-en-Provence : Publication de l'université de Provence. p. 125-146.
- Amossy, R. (2006). *L'Argumentation dans le discours*. 2. ed. Paris : Colin, Cursus.
- Angenot, M. (1982). *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes*. Paris: Payot.
- Aristote. (1967). *Rhétorique*. ed. M. Dufour, Paris : Les Belles Lettres.
- Barbier, J.M. (1996). De l'usage de la notion d'identité en recherche, notamment dans le domaine de la formation. Dans *Éducation Permanente*. n°128, Arcueil. p.11-26.
- Barre De Miniac, C. (2000). *Le rapport à l'écriture : aspects théoriques et didactiques*. Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Barthes, R. (1997). (Théorie du) Texte. *Dictionnaire des Genres et notions littéraires*. Paris: A. Michel et Encyclopædia Universalis. p. 816-817.
- Blin, J.F. (1997). *Représentations, pratiques et identités professionnelles*. Paris, France, Canada: L'Harmattan.
- Boulet J., Breton, PH. (2003). *L'Argumentation dans la communication*. Paris, Editions La Découverte.
- Boulet, J. (1993). *Écrits au travail*. Dans Fraenkel B. (Ed.), *Illettrismes. Variations historiques et anthropologiques*. BPI-Centre Georges Pompidou, Paris. p. 253-266.
- Bucheton, D., Chabanne, J.C. (2000). Les écrits "intermédiaires" dans *La Lettre de la DFLM*. n°26, 2000-1. juin 2000. p. 23-27
- Bucheton, D., Chabanne, J.C. (2002). *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire L'écrit et l'oral réflexifs*. Paris : PUF.
- Cardona, G.R. (1981). *Anthropologie de l'écriture*, Edition Loescher
- Charaudeau, P. (1998). *L'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit*. Dans *Le français d'aujourd'hui, Argumenter : enjeux et pratiques*. n° 123, p. 7-15.

- Doquet, C. (2011). Les écrits intermédiaires au cycle 3 pour penser et apprendre. Dans le français aujourd'hui. N° 174, p .57 -68.
- Dubar, C., Doquet C. (1996). Usages sociaux et sociologiques de la notion d'identité. Dans Éducation Permanente. n°128, Arcueil. p. 37-44.
- Dupriez, B. (1984). Gradus. Les procédés littéraires. Dictionnaire. Paris: Union générale d'édition. P.10-18.
- Ejzenberg, E. (2012). Les écrits professionnels. Vuibert, Paris. (Cité pages 145,157, 158, 159, 174 et 197).
- Ejzenberg, E., Faure, M F. (2011). Littératie : statut et fonctions de l'écrit. Dans Le français aujourd'hui. n°174, 19-26.
- Foulin, J N., Mouchon, S. (1998). Psychologie de l'éducation. Paris: Nathan
- Furet, F. Ozouf, J. (1977). Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry. n° 1, Paris, Éd. de Minuit.
- Gardin, B. (1989). Machine à dessiner ou machine à écrire ? La production collective d'une formulation. Langages. n° 93, p.84-96.
- Goody, J. (1977. b). Mémoire et apprentissage dans les sociétés avec et sans écriture : la transmission du Bagré. L'Homme. n° 17, p. 29-52.

Ilhem Boudjir (2023), L'ECRITURE PROFESSIONNELLE AU CARREFOUR : DU COGNITIF, DE L'IDENTITAIRE ET DU STRATEGIQUE, revue académique des études sociales et humaines, vol 15, numéro 02, Université Hassiba Ben Bouali, Chlef, Algérie, pages: 466-476.